

Comment évaluer la nucléarité du lieu dans les constructions locatives ? Les indices prosodiques à la rescousse des critères syntactico-sémantiques

Anne LACHERET-DUJOUR
Université de Paris X Nanterre et IUF
anne@lacheret.com

Morgane SENECHAL
Crisco, Université de Caen
morg.sen@wanadoo.fr

Abstract

This paper aims at showing how the use of prosodic cues (segmentation in accentual groups and the ensuing intonational profiling) helps to confirm or invalidate cognitive, lexical and syntactical cues that we used to develop a typology of French locative trivalent verbs.

Introduction

Cette contribution s'inscrit dans le champ des recherches sur la polysémie verbale. Elle repose sur l'hypothèse suivante : à la notion statique de *classe de verbes*, il est nécessaire de substituer celle de *classe de constructions* dans la perspective d'une approche dynamique de la polysémie verbale. L'idée est alors de mettre au jour un jeu de critères qui permettent de faire émerger les constructions dans lesquelles un verbe est susceptible d'apparaître en discours et, à partir de là, de définir les valeurs sémantiques propres à une construction particulière, pour *in fine* modéliser les mouvements polysémiques potentiels du verbe en question.

En vue d'illustrer cette thématique, nous nous fondons sur les travaux récents de Sénéchal et Willems sur les verbes trivalenciels locatifs (2007). Les auteurs font un examen critique des différents critères pouvant être utilisés pour caractériser les constructions locatives (Guillet et Leclère : 1992) et parmi eux celui de la nucléarité du lieu. Si la plupart des linguistes (Melis : 1983, Boons : 1985 et 1987, Vandeloise : 1986) sont d'accord pour définir les structures locatives comme des structures dans lesquelles l'un des arguments est un lieu nucléaire (par opposition au lieu circonstanciel), les indices syntaxiques permettant de tester cette nucléarité (tests du déplacement et de l'effacement du complément locatif, caractère fixe ou libre de la préposition introduisant les lieux prépositionnels, etc.) sont pour le moins instables et loin d'être suffisants. Il est donc nécessaire de prendre également en compte des paramètres sémantico-cognitifs (Borillo : 1990) permettant d'évaluer le degré de proximité qui unit le verbe au complément de lieu (caractéristiques sémantico-aspectuelles, schèmes cognitifs sous-jacents, structure morphologique du verbe pour les verbes à locatif intégrés par dérivation morphologique, ex. *emprisonner, fichier, abriter...*).

Mais a-t-on pour autant fait le tour de la question ? L'objectif de cet article est de montrer comment la prise en compte d'indices prosodiques, c'est-à-dire la segmentation en groupes accentuels et le profilage intonatif qui en découle, permet de confirmer ou d'infirmer les critères cognitifs, lexicaux et syntaxiques ci-dessus mentionnés, et de préciser les classements proposés (pour de premières expérimentations, voir Lacheret : 2003, Lacheret & François : 2004). Dans un premier temps, nous présentons la typologie trivalencielle locative telle qu'elle a été proposée indépendamment de la prosodie en insistant sur les problèmes théoriques qu'elle soulève et en pointant les questions qui demeurent. Nous posons ensuite un ensemble d'arguments qui militent en faveur de la prise en compte d'indices prosodiques pour lesquels nous précisons les configurations acoustiques concernées. Nous présentons enfin l'expérience menée pour tester la pertinence de nos arguments et montrons comment les critères prosodiques retenus permettent, en effet, d'affiner la typologie initiale, mais apportent également un nouvel éclairage sur les données et le rôle respectif des différents éléments constitutifs des constructions verbales.

1. Les constructions trivalenciennes locatives du français

Une construction locative peut se définir comme une construction dans laquelle l'un des actants est un lieu. Ce type de construction pose directement le problème de la distinction entre actant et circonstant.

1.1. Problématique

La construction trivalencielle locative présente la structure $N_0 V N_1 \text{ Prép } N_{2\text{Loc}}$, le syntagme prépositionnel étant de nature locative ($\text{Prép } N_{2\text{Loc}}$). Parmi toutes les constructions locatives du français, c'est au sein de cette construction que l'identification du statut (actanciel ou circonstanciel) du lieu pose le plus de problème.

Il est beaucoup plus facile de considérer le lieu prépositionnel comme un actant dans la construction bivalencielle locative $N_0 V \text{ Prép } N_{1\text{Loc}}$:

(1) *Je vais à Paris.*

Le syntagme prépositionnel *à Paris* ne peut être considéré comme un élément périphérique, le caractère obligatoire du syntagme et le fait que le lieu soit « appelé » par le sens du verbe (le sémantisme d'*aller* implique la présence d'un lieu de destination) suffisent à en faire un complément nucléaire.

Dans la construction trivalencielle, en revanche, le statut du lieu est plus délicat à définir. Sa position argumentale (troisième argument de la phrase), sa forme (syntagme prépositionnel) et son sens (localisation) sont autant de caractéristiques qui le rapprochent du circonstant. On peut donc avoir, pour une seule et même structure formelle, deux types de constructions :

(2) *Pierre a monté des meubles au grenier.* → Construction locative (lieu nucléaire)

(3) *Pierre a monté la nouvelle étagère dans le garage.* → Construction non locative (lieu circonstanciel)

Il apparaît donc crucial de trouver des critères permettant de distinguer deux constructions aux réalisations formelles identiques et, plus précisément, la construction locative de la construction non locative. Notre hypothèse est que les indices prosodiques peuvent constituer un de ces critères distinctifs. Pour tester cette hypothèse, il est nécessaire de s'appuyer sur une définition précise des caractéristiques de la construction trivalencielle locative et de constituer un corpus d'énoncés représentatifs de cette construction mais également de la construction non locative (illustrée en (3)) et des cas problématiques.

1.2. Point d'ancrage de ce travail

Pour répondre à ces deux impératifs, nous sommes parties de l'analyse des verbes trivalenciels locatifs proposée dans l'article « Classes verbales et régularités polysémiques : Le cas des verbes trivalenciels locatifs » (Sénéchal & Willems : 2007). Cet article propose un classement et un inventaire des verbes qui possèdent un emploi trivalenciel locatif, à partir de la base de données que représente *Les Verbes Français* (Dubois & Dubois-Charlier : 1997).

En s'appuyant sur l'examen critique de la classification de Dubois & Dubois-Charlier et des analyses de Guillet & Leclère (1992), les auteurs posent une définition des emplois trivalenciels locatifs reposant sur quatre critères :

1- La structure $N_0 V N_1 \text{ Prép } N_{2\text{Loc}}$

2- Le complément prépositionnel ($\text{Prép } N_{2\text{Loc}}$) répondant à la question *où?* ou *d'où?*

3- Le trait sémantique de causativité (paraphrase par *faire que* + V)

$N_0 V N_1 \text{ Prép } N_{2\text{Loc}} = N_0 \text{ faire que } N_1 \left\{ \begin{array}{l} \text{être} \\ \text{aller} \\ \text{se trouver} \\ \text{ne plus être..} \end{array} \right\} \text{ Prép } N_{2\text{Loc}}$

⇒ *Envoyer quelque chose quelque part = faire aller quelque chose quelque part.*

4- La nucléarité du complément locatif Prép N₂ Loc

Le critère de la nucléarité du lieu est évidemment le critère le plus problématique. Les tests syntaxiques traditionnellement utilisés pour distinguer actants et circonstants (possibilité de suppression du locatif par exemple) sont insuffisants même s'ils permettent de donner de précieux indices. La nucléarité doit en fait se concevoir de manière graduelle et il est nécessaire d'avoir recours à d'autres types de paramètres pour évaluer le degré de solidité du lien qui unit le verbe et le locatif, tels que la représentation mentale de la scène verbale ou la catégorie sémantique des actants.

Dans l'article de Sénéchal & Willems les emplois donnés par Dubois & Dubois-Charlier comme trivalenciels locatifs ont été évalués individuellement. Cette analyse manuelle et intuitive a fait apparaître trois classes :

- Classe 1 : Emplois trivalenciels locatifs (lieu nucléaire).

Les emplois de cette classe répondent a priori aux quatre critères définitoires. Les analyses manuelles confirment le classement de Dubois & Dubois-Charlier.

(4) *On met les clés sur la table*. → Complément essentiel, répond à la question *où*, sens causatif.-
Classe 2 : Emplois problématiques (incertitude concernant le statut nucléaire du lieu).

Pour cette classe, l'analyse manuelle ne permet pas de se prononcer sur le statut nucléaire ou non nucléaire du lieu. Le classement de Dubois & Dubois-Charlier est remis en cause sans être infirmé.

(5) *Max camoufle le lit derrière un paravent*. → complément accessoire ?, sens causatif ?

- Classe 3 : Emplois non locatifs (lieu non nucléaire).

Les analyses manuelles vont à l'encontre du classement de Dubois & Dubois-Charlier et le syntagme prépositionnel n'est pas considéré comme un locatif (lieu nucléaire) mais comme un complément circonstanciel de lieu.

(6) *Pierre promène son ami dans la ville*. → Complément accessoire, pas de sens causatif.

Nous avons conservé ces trois classes pour tester l'aptitude des indices prosodiques à déterminer le degré de nucléarité du lieu, en nous limitant à une trentaine d'emplois pour chaque classe. Nous avons par ailleurs fait le choix de prendre les exemples de Dubois & Dubois-Charlier pour constituer notre corpus. De ce fait, nous ne travaillerons pas ici à partir d'un corpus d'énoncés attestés mais fabriqués. Le caractère trop artificiel de certains exemples nous a cependant conduites à les remanier pour qu'ils se rapprochent de l'usage.

Malgré le caractère fabriqué de ce corpus, il présente l'avantage de fournir un matériau de base suffisamment varié pour conduire une première série de tests, l'objectif étant, à terme, de vérifier les hypothèses à partir d'occurrences extraites de corpus oraux.

2. Prosodie et Constructions verbales : cadre d'analyse proposé

L'objet de cette section est de présenter les types d'appariements intonatifs potentiellement rencontrés dans la chaîne parlée et en particulier portés par les constructions verbales. Nous en proposons ensuite une interprétation en termes de géométrie intonative et de sémantique scénique, et montrons ce que signifient concrètement ces concepts appliqués à nos constructions trivalencielles.

2.1. Les différents types d'appariement intonatif : autonomie ou inclusion ?

Comme la syntaxe, la prosodie des langues obéit à des principes de structuration intonative qui permettent de préciser les relations existant entre deux groupes contigus dans la chaîne : relations de liage et d'intégration ou, au contraire, de rupture et d'autonomie. Différentes ressources prosodiques sont utilisées pour ce faire : la distribution des accents terminaux sur la chaîne parlée, la prééminence relative de ces accents et enfin la forme et la durée des contours mélodiques (montants ou descendants) qui les portent. Concernant le deuxième point, plusieurs principes ont pu être posés dans la littérature pour rendre compte des constructions intonatives liées, dont deux fondamentaux : le principe d'inversion de pente (Martin : 1981) et celui de dominance intonative. Selon le premier, pour qu'il y ait une relation entre deux groupes intonatifs, il faut que leurs

contours terminaux soient de pente opposée. Selon le second, deux groupes accentuels fusionnent dans une seule unité intonative si le ton final associé au dernier domine celui du premier dans la hiérarchie intonative¹.

En conséquence, on pose l'hypothèse que dans tout autre type de construction prosodique, il n'y a pas de dépendance structurale entre les segments. Par exemple, les contours terminaux de deux groupes contigus actualisés par une même proéminence mélodique (même niveau intonatif, même forme acoustique) donnent lieu à une structure intonative de liste. Soit l'exemple suivant :

(7) *Les policiers ont accompagné l'inculpé au bureau du juge.*

La construction accentuelle prédictible pour la séquence verbale *ont accompagné l'inculpé au bureau du juge* est la suivante :

(ont accompagné l'inculpé) (au bureau du juge) <deux groupes accentuels>

L'autonomie intonative du locatif sera marquée par l'actualisation de deux contours mélodiques finals descendants ou montants. Dans le premier cas, le locatif apparaît comme une parenthèse intégrée après coup, dans le second, les gestes montants sont dus à la continuité discursive (ex. description d'actions successives : *Les policiers ont accompagné l'inculpé au bureau du juge, ensuite ils sont partis déjeuner puis ils sont retournés au commissariat*). A l'inverse, la dépendance est marquée soit par un écart de proéminence : dominance intonative (environ 6 demis tons) de la dernière syllabe de N₂ par rapport à celle de N₁, soit par deux contours finals qui s'opposent (inversion de pente : montant + descendant ou plus rarement : descendant + montant)).

2.2. Géométrie intonative & sémantique scénique

L'hypothèse globale défendue ici est que ces différents types de profilage intonatif varient en fonction du caractère plus ou moins essentiel des constituants². D'une manière générale donc, les constructions intonatives de surface cumulées à des critères sémantiques servent d'indices pour évaluer la nucléarité des compléments. Dans Lacheret & François (2004), nous avons proposé une première tentative de modélisation reposant sur le concept de *continuum prédicatif*. En pratique, il s'agissait de montrer comment le passage entre compléments essentiels et accessoires, loin d'être associé à des ruptures brutales, peut être analysé en termes de gradation et de glissements progressifs. Nous avons proposé le schéma suivant :

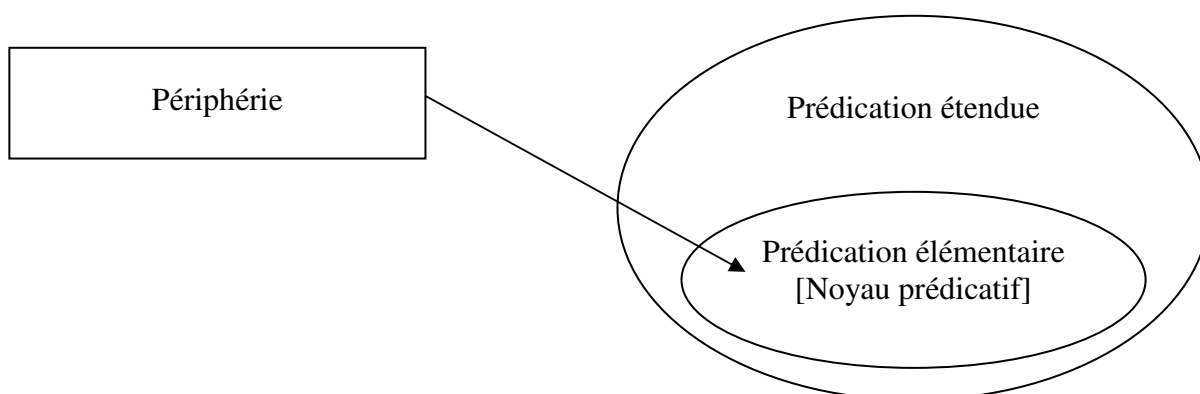


Figure 1. *Continuum de rattachement à l'espace prédicatif* (Lacheret & François : 2004)

Cette approche de la prédication comme espace continu revient à envisager la problématique en termes de *géométrie intonative*³ et de *sémantique scénique*, et donc à proposer une conception située de la grammaire, *i.e.* qui ne peut être séparée de l'usage. Ce dernier, en effet, ne fait que rendre compte de constructions prototypiques sous-jacentes (voir dans Lacheret & François : 2004,

1. Cette dernière est fixée sur un paradigme de 6 hauteurs mélodiques distinctes (Lacheret & Beaugendre : 1999, 168-172).

2. Autrement dit, la question est de savoir s'ils sont intégrés ou non dans les constructions stockées en mémoire.

3. La géométrie intonative renvoie à une organisation topologique des formes (projection linéaire des contours et contrastes accentuels distribués de façon non aléatoire) révélatrice de différents types de construction.

l'opposition entre *scène type* et *scène occurrence*). Du point de vue cognitif, parler de *construction*, c'est poser l'hypothèse que la grammaire se construit autour d'unités plus larges que le mot, c'est elles qui doivent être considérées comme les unités de base de la description grammaticale, *i.e.* comme les formes effectivement stockées dans la représentation mentale du locuteur-auditeur et auxquelles sont associées des fonctions (communicatives) particulières. En conséquence, à la vision *classique prédicat-actant(s)-circonstant*, nous substituerons désormais celle de *constructions verbales* qui s'articulent autour de différents éléments, ou atomes, dont les unités morphosyntaxiques et prosodiques, et dont les combinaisons variables engendrent des valeurs sémantico-pragmatiques spécifiques (voir aussi Goldberg 1995, Croft 2001).

Concernant plus précisément nos constructions locatives trivalenciennes, l'hypothèse forte est que les différents types d'appariement présentés en 2.1 sont interprétables en termes de sémantique scénique : le locuteur construit une scène verbale qui permet d'évoquer des entités ou des événements sur cette scène (N_1) et d'en orienter le point de vue (N_2). La question alors est de mieux comprendre le statut de N_2 : constitue-il un élément endogène ou exogène à la construction, autrement dit : central ou périphérique sur la scène verbale ? Soit l'exemple suivant :

(8) *Paul promenait son chien dans le parc.*

Outre les constructions prosodiques présentées en *supra* (autonomie ou dépendance intonative), le locatif peut porter une intonation d'incise quand il n'est pas final d'énoncé :

(8') *Paul promenait son chien dans le parc quand Marie a téléphoné.*

Ces trois types de constructions génèrent des effets interprétatifs clairs et donc des stratégies de construction scénique différentes. Le liage intonatif d'abord (principe d'inclusion intonative par la dominance ou l'inversion de pente) donne au locatif un statut essentiel : c'est un élément constitutif de la scène à part entière. L'intonation d'incise quant à elle correspond à une spécification facultative après coup et lui donne un statut d'élément accessoire sur la scène (ni plus ni moins qu'un décor de fond). Enfin, l'intonation de liste est également associée à une spécification après coup mais nécessaire pour la suite du discours⁴ et donc la mise à jour de la représentation mentale du co-énonciateur.

3. Présentation de l'expérience

Nous présentons ici nos hypothèses concernant les profils intonatifs susceptibles d'accompagner les locatifs nucléaires et non nucléaires ainsi que les restrictions de variation qui pèsent sur les locatifs obligatoires. La méthodologie que nous avons mise en place pour tester ces hypothèses est ensuite exposée. Enfin, les résultats sont commentés et discutés.

3.1. Hypothèses

De manière à y voir plus clair dans les trois classes présentées en 1.2, *i.e.* pour confirmer ou invalider les classes 1 et 3, et préciser la classe 2 sur des bases intonatives, nous nous sommes centrées uniquement sur les constructions prosodiques liées (dominance intonative et inversion de pente) et autonomes (structure de liste), en laissant de côté pour l'instant les cas très particuliers de l'incise et de la parenthèse (Debré et Kavalova 2007)⁵. Trois questions se posent *a priori* :

1. Le schéma de liage produit sur tous les constituants (y compris N_2) qui donne lieu à une seule construction, peut-il être produit pour nos 3 classes et y a-t-il le même rendement statistique ?
2. En est-il de même pour les structures associées à deux constructions indépendantes (autonomie intonative)⁶ ?

4. Elle n'a donc pas une motivation syntactico-sémantique (elle n'est pas contrainte par la construction) mais discursive.

5. En effet, les modèles intonatifs proposés à ce jour pour caractériser l'incise et la parenthèse sont trop sujets à débat pour servir de base solide à l'expérimentation (Avanzi en cours).

6. En sachant que la structure de liste qui résulte des patrons mélodiques peut-être renforcée par l'occurrence d'une pause, cette dernière étant bien sûr interdite pour les constructions prosodiquement liées.

3. Pour ces dernières (structure de liste), les listes avec schéma terminal montant ont-elles le même statut que celles qui s'organisent autour de contours descendants ? Autrement dit, sont-elles équivalentes en termes d'acceptabilité ?

Pour pouvoir répondre à ces questions, nous formulons les deux hypothèses suivantes dont la première expérience de tests est présentée en 3.2 :

1. Les variations intonatives, associées à des effets communicationnels spécifiques (cf. *supra* exemple (8)), sont beaucoup plus contraintes et limitées pour les locatifs nucléaires. En pratique, les schémas de rupture sont impossibles pour ces derniers. De ce point de vue, l'usage reflète bien les contraintes cognitives, *i.e.* le type de construction (ou schéma conceptuel, ou scène type) effectivement stockée en mémoire pour la structure $N_0 V N_1 N_2$.

2. Les différentes constructions intonatives associées à une structure de liste ne sont pas équivalentes : acceptabilité des schémas descendants très discutable pour certains locatifs, et à l'inverse : grande souplesse pour les patrons montants.

3.2. Procédure de tests : constitution du corpus et des échantillons sonores

Le corpus constitué à partir des exemples produits par Dubois & Dubois-Charlier pour tester nos hypothèses se divise en trois classes. Comme nous l'avons précédemment signalé, certains de ces exemples ont nécessité d'être remaniés pour être prononçables de la façon la plus écologique possible⁷.

Classe 1 → Lieu nucléaire

- (9) *Une affaire a appelé Pierre en province.*
- (10) *Pierre apporte les plats sur la table.*
- (11) *On assoit une maison sur le roc.*
- (12) *Pierre a avancé la chaise vers la table.*
- (13) *Marie a bougé mes papiers du bureau.*
- (14) *Marie a caché ses bijoux dans l'armoire.*
- (15) *Pierre couche son échelle contre le mur.*
- (16) *Les marins entrent le bateau au port.*
- (17) *Les Américains ont envoyé un satellite dans l'espace.*
- (18) *Pierre a foutu ses vêtements dans la valise.*
- (19) *La femme de chambre a glissé un mot sous la porte.*
- (20) *Cette société importe des ordinateurs du Japon.*
- (21) *Paul a installé des rideaux aux fenêtres du salon.*
- (22) *Le patron a jeté Max de son boulot.*
- (23) *Paul a jeté sa voiture contre le mur.*
- (24) *Pierre jette son manteau sur ses épaules.*
- (25) *Marie a jeté un mouchoir dans son sac.*
- (26) *J'ai laissé mes valises à la consigne.*
- (27) *Les Allemands ont lancé des bombes sur la ville.*
- (28) *Marie a mis une nappe sur la table.*
- (29) *On a monté les meubles au grenier.*
- (30) *Paul a porté un paquet à la poste.*
- (31) *Max a posé Léa à la gare.*
- (32) *Le pilote a posé l'avion sur la piste.*
- (33) *Paul a posé un verrou à la porte d'entrée.*
- (34) *Le jardinier a posé son échelle contre un mur.*
- (35) *Paul a poussé la chaise contre le mur.*
- (36) *Marie a pris un livre sur l'étagère.*
- (37) *Le professeur reçoit Marie dans cette école.*

7. Ces remaniements ont essentiellement consisté en une modification du temps des verbes (présent → passé composé) et un élargissement du contexte.

- (38) *Pierre a remis les assiettes dans le placard.*
- (39) *Les pompiers remontent les corps sur la berge.*
- (40) *Marie a rentré les plantes dans la serre.*
- (41) *Le torrent roule des rochers vers la plaine.*
- (42) *Marie a serré ses bijoux dans un coffre.*
- (43) *Pierre a sorti des billets de son portefeuille.*
- (44) *Pierre a sorti ses enfants au cinéma.*
- (45) *Le videur sort un ivrogne de la discothèque.*
- (46) *Paul a tiré un mouchoir de sa poche.*
- (47) *Paul a tiré le buffet dans le couloir.*

Classe 2 → Incertitude quant au statut nucléaire ou non nucléaire du lieu

- (48) *On a accepté Paul dans l'équipe.*
- (49) *On a accueilli Pierre dans notre club.*
- (50) *On a admis Paul dans le club.*
- (51) *Pierre aligne les chaises devant l'estrade.*
- (52) *Marie balade son chien dans le parc.*
- (53) *Les soldats camouflent le char sous les arbres.*
- (54) *Le chasseur a chargé une cartouche dans son fusil.*
- (55) *Max charrie des cailloux jusqu'à la décharge.*
- (56) *La vendeuse a coiffé un bonnet de fourrure sur la tête de Jeanne.*
- (57) *Pierre a compromis Paul dans une affaire de pot-de-vin.*
- (58) *Marie défait le colis de son emballage.*
- (59) *La police a détenu le voleur au poste.*
- (60) *Le conférencier a élevé le débat à une grande hauteur.*
- (61) *Le prof a étendu Pierre à l'oral de français.*
- (62) *On exclut les taxes d'importation du prix de base.*
- (63) *On a exclu Pierre du syndicat.*
- (64) *Le technicien filtre les impuretés du gaz.*
- (65) *Pierre a nettoyé une tache de son pantalon.*
- (66) *Le vent plaquait sa robe contre son corps.*
- (67) *Le PDG pousse Marie au poste de DRH.*
- (68) *L'armée a refoulé les envahisseurs hors du pays.*
- (69) *Les écologistes ont relâché les singes du laboratoire.*
- (70) *Pierre relève Marie de ses obligations.*
- (71) *Pierre a rencontré Marie dans le métro.*
- (72) *J'ai retrouvé Marie au cinéma.*
- (73) *La coiffeuse a roulé les mèches de cheveux sur des bigoudis.*
- (74) *Pierre a sorti Marie d'une difficulté financière.*
- (75) *Pierre a suivi Marie à l'aéroport.*
- (76) *Le juge a supprimé une pièce du dossier.*
- (77) *Les Indiens ont tiré des flèches sur les cow-boys.*

Classe 3 → Lieu non nucléaire

- (78) *Les policiers ont accompagné l'inculpé jusqu'au bureau du juge.*
- (79) *Max a baissé le curseur jusqu'au repère 5.*
- (80) *La secrétaire a classé les nouvelles fiches dans le tiroir de droite.*
- (81) *Cette maladie déchausse les dents de la gencive.*
- (82) *On a déménagé les meubles de la chambre.*
- (83) *Le juge élargit un détenu de la prison.*
- (84) *Les examinateurs ont éliminé toutes les erreurs de l'ensemble du texte.*
- (85) *On a embauché des cadres dans l'entreprise.*
- (86) *On a engagé Paul à l'usine de boîtes de conserve.*

- (87) *La tempête engloutit le bateau dans les flots.*
 (88) *Paul a enlisé sa voiture dans un champ.*
 (89) *On a épongé l'eau du couloir.*
 (90) *J'ai escorté les mariés jusqu'à la voiture.*
 (91) *Marie a essayé une cape sur ses épaules.*
 (92) *Les marins ont mouillé le navire juste devant Calais.*
 (93) *Les ouvriers ont noyé les fondations sous le béton.*
 (94) *Les pompiers ont pêché un cadavre dans la seine.*
 (95) *Marie a peint un lapin sur la porte de sa chambre.*
 (96) *Marie plie ses vêtements dans son sac.*
 (97) *Pierre promène son chien dans le parc.*
 (98) *Pierre a ratatiné sa voiture contre un arbre.*
 (99) *Le jardinier ratisse les feuilles mortes des allées.*
 (100) *Le professeur a reculé la chaise contre le mur.*
 (101) *Pierre relance le ballon vers les buts avec la main.*
 (102) *La bibliothécaire a répertorié les livres dans le fichier des commandes.*
 (103) *Le joueur de foot shoote la balle vers les buts.*
 (104) *Pierre a stationné sa voiture près de la maison.*
 (105) *Pierre a trimbalé deux grosses valises jusqu'à la gare.*
 (106) *Paul véhicule des marchandises jusqu'à la gare.*

Concernant les productions sonores, pour rappel, l'anomalie perceptive résulte non pas d'un liage inapproprié mais d'une rupture intonative incongrue. Autrement dit, l'autonomie intonative d'unités convoquées par le verbe génère une construction mal formée.

Il s'est agi ensuite de tester l'hypothèse 1 présentée en 3.1. Pour ce faire, les séquences mentionnées ci-dessus ont donné lieu à la production par une locutrice native de 196 séquences sonores non liées (structure de liste), enregistrée en chambre sourde. Dans la première série d'enregistrements, les contours terminaux des deux groupes intonatifs [V+N₁] # [N₂] sont descendants (98 occurrences), dans la seconde, ils sont montants (98 occurrences)⁸. Les occurrences ont ensuite été présentées aléatoirement également à deux sujets natifs qui avaient comme consigne de classer les stimuli produits dans trois rubriques distinctes : construction inacceptable, construction discutable, construction acceptable⁹.

3.3. Résultats

Pour l'heure, l'analyse des résultats porte sur les structures de liste actualisées par deux contours terminaux descendants (voir l'hypothèse 2 posée en 3.1 pour une justification).

Concernant la première classe, censée regrouper des emplois dans lesquels le lieu est nucléaire, le taux d'accord est de 93,6%. Les indices prosodiques confortent donc largement l'analyse intuitive ; la rupture est impossible et le lieu est intonativement lié à la première partie de la phrase.

- (9) *Une affaire a appelé Pierre en province.*

Il demeure cependant un taux d'acceptabilité de 6,4% pour les constructions prosodiques non liées. La rupture est alors acceptable pour certains sujets.

- (14) *Marie a caché ses bijoux dans l'armoire.*

Pour la deuxième classe, l'analyse intuitive ne permettait pas vraiment de déterminer si le lieu était nucléaire ou non. Les indices prosodiques tendent à reclasser les emplois dans la première classe quand la rupture est impossible (68,3%) :

- (59) *La police a détenu le voleur au poste.*

8. Pour mémoire, l'effet de liste est marqué par la reproduction de la même prééminence (ici deux contour montants dans le niveau aigu).

9. Le temps de réponse n'a pas été enregistré.

ou dans la troisième quand la rupture est possible (31,7%) :

(69) *Pierre a rencontré Marie dans le métro.*

En ce qui concerne la troisième classe (celle des lieux a priori non nucléaires), les indices confirment le classement initial à 65,5% (la rupture est alors possible).

(98) *Pierre a ratatiné sa voiture contre un arbre.*

En revanche, il reste un taux de désaccord de 34,5%. Pour ces emplois, la rupture est impossible et le lieu reste intonativement lié à la première partie de la phrase. (82) *Pierre a déménagé les meubles de la chambre.*

3.4. Analyse des résultats : Emergence de nouveaux critères de nucléarité

Bien que ces résultats chiffrés ne soient pas en contradiction avec l'analyse manuelle à l'origine du classement initial, il demeure des cas de désaccord. L'examen détaillé de chaque emploi montre que les contextes de désaccords (et d'accords) sont finalement peu nombreux et permettent de découvrir de nouveaux critères à prendre en compte pour évaluer la nucléarité du lieu.

Classe 1 - Lieu nucléaire

1- Accord des indices prosodiques (rupture impossible)

- N₂ obligatoire

Si l'absence du syntagme prépositionnel rend la phrase agrammaticale, la rupture est **impossible**.

(9) *Une affaire a appelé Pierre en province.*

- Nature de la préposition

Les prépositions *de* (mouvement de sortie) et *à* (mouvement d'entrée) impliquent un fort degré de cohésion entre le verbe et le N_{2Loc}. Lorsque le syntagme prépositionnel est introduit par l'une de ces deux prépositions, la rupture se révèle **impossible** ou très difficile.

(45) *Le videur sort un ivrogne de la discothèque.*

- Polysémie du verbe

Lorsqu'un verbe est polysémique et possède un emploi transitif direct qui entre en conflit avec l'emploi trivalenciel locatif, la rupture est **impossible**. L'introduction à posteriori du SPrép provoque un conflit qui contraint le locuteur à réinterpréter le sens du verbe.

(24) *Pierre jette son manteau sur ses épaules.*

Jeter : sens 1 = « se débarrasser » ; sens 2 = « mettre ». Le sens 1 est activé à la rupture et le sens 2, activé après introduction du SPrép, entre en conflit avec le sens 1 ce qui provoque une réinterprétation du sens du verbe.

- Cohésion entre N₁ et N₂

Sur le plan de la représentation mentale de la scène décrite dans l'énoncé, la relation entre le verbe, le N₁ et le N₂ peut être plus ou moins stéréotypique. *Mettre une nappe*, par exemple, suppose stéréotypiquement que ce soit sur une table. De ce fait, le degré de cohésion qui unit le N₁ (*nappe*) et le N₂ (*table*) est fort. Le verbe sert d'opérateur de proximité entre N₁ et N₂. Plus l'indice de proximité entre N₁ et N₂ est fort, plus la rupture prosodique est **difficile**, à moins que la localisation dénotée par le syntagme prépositionnel n'apporte une précision par rapport à la représentation stéréotypique.

(32) *Le pilote a posé l'avion sur la piste.*

(32') *Le pilote a posé l'avion sur la piste de secours.*

Dans les cas où le degré de cohésion est très élevé, on peut effacer le complément prépositionnel qui est inférable ; c'est sa mention après la rupture qui est en revanche impossible. On comprend alors à quel point le choix du corpus est déterminant. Le travail sur corpus fabriqué

permet de faire émerger des tendances nécessitant, dans un deuxième temps, d'être confrontées aux réalités d'un corpus spontané.

2. Désaccord des indices prosodiques (rupture possible)

- Nature de la préposition

Lorsque la préposition est libre et chargée sémantiquement, la rupture est **possible**. Il y a moins de dépendance entre le verbe et le complément prépositionnel.

(36) *Marie a pris un livre sur l'étagère.*

(36') *Marie a pris un livre sous le buffet.*

(36'') *Marie a pris un livre dans la cuisine.*

- Polysémie régulière du verbe

Lorsque le verbe admet également un emploi en tant que verbe de mouvement (dans une structure transitive directe $N_0 V N_1$), la rupture est **possible**. C'est tout d'abord le mouvement qui est focalisé et l'ajout du N_{2Loc} vient compléter le schéma initial. La localisation n'entre pas en conflit avec l'emploi en tant que verbe de mouvement. Ce type d'exemples semblerait indiquer que, pour ces verbes, l'emploi transitif direct soit primaire.

(15) *Pierre couche son échelle contre le mur.*

- Structure morphologique du verbe

• Préfixation

Lorsque le préfixe indique un mouvement d'entrée ou de sortie, la localisation prépositionnelle devient facultative. La rupture est dans ce cas **possible**.

(40) *Marie a rentré les plantes dans la serre.* (mettre / remettre à l'intérieur)

(20) *Cette société importe des ordinateurs du Japon.* (introduire qqch. en provenance d'un pays étranger)

• Lieu intégré

Lorsque le lieu est intégré dans la structure morphologique du verbe, il devient facultatif et, quand il est mentionné, apporte une précision sur la nature exacte du lieu (cas d'ultranucléarité, cf. Sénéchal & Willems : 2007, p.101). La rupture est alors **possible**.

(14) *Marie a caché ses bijoux dans l'armoire.* (cacher = mettre dans une **cache**)

Classe 2 - Lieu à nucléarité discutable

1. Aiguillage vers la nucléarité (rupture impossible)

- Nature de la préposition

La rupture est **impossible** lorsque le syntagme prépositionnel est introduit par les prépositions *à* ou *de*. Cette classe contient de nombreux emplois dans lesquels le N_{2Loc} dénote une localisation abstraite (provoquant des problèmes d'identification du statut du lieu). Dans ce cas, la rupture est encore plus inacceptable :

(67) *Le PDG pousse Marie au poste de DRH.*

(70) *Pierre relève Marie de ses obligations.*

- Cohésion maximale entre N_1 et N_2

Comme précédemment mentionné, la rupture est **impossible** lorsque le degré de cohésion entre N_1 et N_2 est élevé.

(54) *Le chasseur a chargé une cartouche dans son fusil*

2. Aiguillage vers la non nucléarité (rupture possible)

- Le Syntagme prépositionnel est accessoire

Lorsque le SPrép est accessoire, la rupture est **possible**. Le caractère accessoire du SPrép peut venir de la structure morphologique du verbe (préfixation locative ou intégration du lieu) :

(51) *Pierre aligne les chaises devant l'estrade.*

ou du sens du verbe qui n'implique pas le déplacement d'un objet, mais dénote une action localisée au moyen d'une unité externe à la construction :

(71) *Pierre a rencontré Marie dans le métro.*

3. Les indices prosodiques ne permettent pas de déterminer le statut du lieu (indice = 2)

- N₂ obligatoire mais rupture possible

Dans certains cas, la rupture est **difficile sans pour autant être impossible** et ce bien que le N₂ soit obligatoire. Il s'agit de localisations abstraites. Le fait que le N₂ soit obligatoire, nous incite à reclasser ces cas dans la classe 1 (lieux nucléaires) mais les indices prosodiques ne confirment pas cette intuition.

(49) *On a accueilli Pierre dans notre club.*

- Cas d'ambiguïté liés à la polysémie du verbe

Certains emplois donnent lieu à de véritables cas d'ambiguïté, ce qui a pour effet de rendre la rupture **difficile sans qu'elle soit pour autant impossible**. Il s'agit de variations polysémiques très fines qui ne provoquent pas de réels conflits mais poussent les locuteurs à réinterpréter l'énoncé (sans que l'ambiguïté puisse être vraiment levée).

(75) *Pierre a suivi Marie à l'aéroport. (suivre = filer ou accompagner ?)*

Classe 3 - Lieu non nucléaire

1. Accord des indices prosodiques (rupture possible)

- Le Syntagme prépositionnel est accessoire

Le procès ne dénote pas le déplacement d'un objet mais une action globalement localisée au moyen d'une unité non comprise dans la construction elle-même. Dans ce cas, la rupture est **possible**.

(95) *Marie a peint un lapin sur la porte de sa chambre.*

2. Désaccord des indices prosodiques (rupture impossible)

- Nature de la préposition

La rupture est **impossible** quand le syntagme prépositionnel est introduit par les prépositions *à* ou *de*¹⁰. Pour autant, dans cette classe, par opposition à la classe 1, la préposition n'est pas fixe et le procès ne dénote pas strictement un mouvement d'entrée ou de sortie.

(82) *On a déménagé les meubles de la chambre* (rupture impossible)

(82') *On a déménagé les meubles dans le salon* (rupture possible)

L'accord (ou le désaccord) repose sur la nature de l'exemple et la possibilité ou non de faire varier la préposition.

- Polysémie du verbe

Lorsque la polysémie du verbe conduit à un recalcul du sens, la rupture est **impossible**.

(96) *Marie plie ses vêtements dans son sac.*

- Cohésion entre N₁ et N₂

Plus le degré de cohésion entre N₁ et N₂ est élevé, plus la rupture est **difficile**.

(85) *On a embauché des cadres dans l'entreprise.*

10. Avec la préposition *de*, le syntagme prépositionnel prend la forme d'un complément du nom ce qui provoque une ambiguïté et rend la rupture encore plus difficile.

Conclusion

En nous fondant sur la notion de *construction verbale*, que nous avons explicitée et argumentée, nous avons proposé une analyse prosodique d'une série de verbes entrant dans la construction trivalencielle locative du français. En pratique, notre objectif a été de montrer concrètement comment le profilage intonatif d'une structure du type $N_0 V N_1 \text{Prép } N_{2\text{Loc}}$ pouvait nous renseigner en partie sur le caractère \pm nucléaire du lieu. Nous avons donc présenté la méthode qui a été la nôtre pour parvenir à ce but et les résultats associés. Nous considérons que ce premier objectif a été atteint : il nous a en effet été possible de stabiliser un classement initial fondé sur des critères structuraux, sémantiques et cognitifs. Pour preuve, la majorité des emplois de la classe intermédiaire (lieu à nucléarité discutable) a pu être reclassée : 18 apparaissent clairement comme nucléaires, 7 comme non nucléaires, 4 seulement restant sous spécifiés. Mais surtout, l'expérience a mis en lumière l'émergence de nouveaux indices de nucléarité ; en particulier : la structure morphologique du verbe, la cohésion entre N_2 et N_3 et la nature de la préposition introduisant N_3 . Ces indices ouvrent donc là de nouvelles pistes pour la modélisation des constructions verbales à l'interface de la prosodie, de la morphosyntaxe et de la sémantique cognitive.

Bibliographie

- AVANZI M. [en cours]. *Recherches sur les rapports entre prosodie et grammaire. L'implication de la prosodie à l'interface de la micro- et de la macro-syntaxe*. Thèse en cours, universités de Neuchâtel et de Paris X – Nanterre.
- BOONS J.-P., « Préliminaires à la classification des verbes locatifs: les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles », *Linguisticae Investigationes IX* : 2, Amsterdam, John Benjamins, 1985, p.195–267.
- BOONS J.-P., « La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs », VANDELOISE Cl. (dir.), *L'expression du mouvement, Langue française n°76*, Paris, Larousse, 1987, p.5-40.
- BORILLO A., « À propos de la localisation spatiale », LEEMAN D. (dir.), *Sur les compléments circonstanciels, Langue française n°86*, Paris, Larousse, 1990, p. 75-84.
- CROFT W., *Radical Construction Grammar : Syntactic theory in typological perspective*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- DEBRÉ N. & KAVALOVA Y., *Parentheticals*, Londres, J. Benjamins, 2007.
- DUBOIS J. & DUBOIS-CHARLIER F., *Les verbes français*, Paris, Larousse-Bordas, 1997.
- GOLDBERG A., *Constructions – A Construction Grammar approach to argument structure*, Chicago, Chicago University Press, 1995.
- GUILLET A. & LECLERE C., *La structure des phrases simples en français 2 : Constructions transitives locatives*, Genève-Paris, Droz, 1992.
- LACHERET-DUJOUR A. & BEAUGENDRE D., *La prosodie du français*, Paris, Editions du CNRS, 1999.
- LACHERET-DUJOUR A. & FRANÇOIS J., « Circonstance et prédication en français parlé : contraintes sémantico-pragmatiques et filtrage prosodique », BEHR & al. (dir.), *Syntaxe et Sémantique n°6 : Aux marges de la prédication*, Caen, PUC, 2004, p.35-56.
- LACHERET-DUJOUR A., *La prosodie des circonstants*, Louvain, Peeters, 2003.
- MARTIN Ph., « Pour une théorie de l'intonation : l'intonation est-elle une structure congruente à la syntaxe ? », ROSSI M. & al. (dir.), *L'intonation de l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck, 1981, p.234-271.
- MELIS L., *Les circonstants et la phrase*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 1983.

- MERTENS P., *L'intonation du français : de la description linguistique à la reconnaissance automatique*, Thèse de Doctorat, Université de Louvain, 1987.
- SENECHAL M. & WILLEMS D., « Classes verbales et régularités polysémiques : le cas des verbes trivalenciels locatifs », FRANÇOIS J., LE PESANT D. & LEEMAN D. (dir.), *Le classement syntactico-sémantique des verbes français*, *Langue Française* n° 153, Paris, Larousse, mars 2007, p.92-110.
- SPERBER D. & WILSON D., *La pertinence*, Paris, Editions de Minuit, 1986.
- VANDELOISE Cl., *L'espace en français*, Paris, Le Seuil, 1986.
- VANDELOISE Cl. (dir.), *L'expression du mouvement*, *Langue française* n°76, Paris, Larousse, 1987.
- VICTORRI B. & FUCHS C., *La Polysémie : construction dynamique du sens*, Paris, Hermès, 1996.
- WILLEMS D., « Classes et relations verbales. A la recherche d'une typologie intégrée », CHUQUET J. et PAILLARD M. (dir.), *Morphosyntaxe du lexique I - Travaux linguistiques du Cerlico* n°15, Rennes, Presses Universitaires Rennes, 2002, p.285-301.